

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DE L'USAGE DES PESTICIDES ET LEURS RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

ORGANISME Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean

AUTEURS Eric Girard, agr.

COLLABORATEURS : GROUPE MULTICONSEIL AGRICOLE SLSJ, AGRINOVA, CLUB LAVI-EAU-CHAMP, PR'EAU MARAÎCHER CONSEIL INC., AGRIXPERT, NOVAGO COOPÉRATIVE, NUTRINOR COOPÉRATIVE, CLUB CONSEIL BLEUET, FUPA DE LA MAURICIE, FUPA DE LANAUDIÈRE.

INTRODUCTION

En lien avec le premier objectif du Plan d'agriculture durable (PAD) visant à réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement, les fédérations régionales de l'UPA de Lanaudière, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-St-Jean se sont engagées à sensibiliser les productrices et producteurs agricoles à l'importance de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement par la mise en place d'une campagne de sensibilisation.

OBJECTIFS

Plus spécifiquement, ce projet visait deux grands objectifs. Le premier grand objectif du projet était la **sensibilisation et l'accompagnement individuel** de producteurs agricoles, dans le but de les amener à diminuer les quantités de pesticides appliquées sur leurs fermes ainsi que de travailler à diminuer les risques sur la santé et l'environnement des produits qu'ils appliquent. Cette sensibilisation individuelle visait une prise en charge directe de la part des intervenants de première ligne afin d'arriver à mettre en action les entreprises agricoles vers certains changements. Le deuxième grand objectif du projet était la **sensibilisation collective** qui vise à amener les producteurs agricoles à changer collectivement leurs habitudes, souvent en leur présentant, par différentes méthodes, les changements initiés chez les producteurs inscrits au volet individuel de ce projet.

MÉTHODOLOGIE

Au niveau individuel, le premier angle d'attaque choisi était la diminution des traitements de semences insecticides, principalement dans la culture du maïs, par l'identification et le dépistage des ravageurs des semis du maïs sur les fermes (dépistage du ver fil-de-fer). Cet axe remplissait bien son rôle de diminution des « quantités » de pesticides utilisées sur les fermes, étant donné que nous savions que les tests effectués depuis plusieurs années et compilés dans l'outil VFF Québec démontraient que les seuils n'étaient atteints que dans 5 à 10% des parcelles dépistées. Le deuxième axe de travail que nous avons retenu pour l'accompagnement individuel était l'analyse de toutes les applications de pesticides faites par les entreprises participantes. Le but visé était de les aider à trouver des solutions de remplacement alternatives à moindre risque pour la santé des individus responsables des applications de pesticides ou travaillant à proximité des entreprises agricoles (IRS – indices de risque sur la santé); ainsi que pour l'environnement entourant les activités de la ferme (IRE – Indice de risque pour l'environnement). Il est important de mentionner que ce deuxième axe de travail aura été déployé dans différents types et modes de productions végétales (grandes cultures, pommes de terre, choux, bleuets, fraises, etc...).

Au niveau collectif, dans un souci de viser un spectre de producteur le plus large possible, différentes activités de sensibilisations de toutes sortes ont dû être produites. La création d'une page Facebook incluant plusieurs publications en lien avec les objectifs du projet, la production d'un dépliant de recrutement, les activités de démonstration aux champs, les ateliers de formation en salle, l'enregistrement et la diffusion d'une vidéo portant sur la méthode de dépistage allégée du ver fil-de-fer ainsi que l'enregistrement d'un balado sont tous des exemples de sensibilisation collective déployée à l'intérieur de ce projet. De plus, l'élaboration de 3 vitrines de démonstration a été élaborée avec Agrinova, dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

RÉSULTATS

Au niveau des résultats, le projet aura su joindre 105 entreprises agricoles au total réparties sur les trois régions administratives. Certaines entreprises auront participé aux deux volets (soit celui portant sur le dépistage du ver fil-de-fer et celui portant sur le diagnostic complet en phytoprotection); tandis que d'autres n'auront participé qu'à un seul des deux volets. Les deux tableaux à la droite du document montrent le nombre de participants pour chacun des deux volets. C'est ainsi que 74 sites au total auront été dépistés pour le ver fil-de-fer dans la culture du maïs et que 51 entreprises agricoles auront reçu un diagnostic complet de leurs indices de risque pour chacune des cultures pratiquées.

Au niveau du dépistage du ver fil-de-fer, on peut remarquer que seulement 11 sites sur les 74 dépistés ont dépassé les seuils d'intervention. C'est donc seulement environ 15% des champs dépistés où il serait justifié d'utiliser un traitement de semence enrobée d'insecticide dans la culture du maïs, basé sur ce ravageur. C'est plus élevé que ce qu'il est possible d'observer présentement sur le site VFF Québec. Toutefois, il est important de savoir que nous avons toujours tenté de dépister les parcelles du producteur ayant les facteurs de risque les plus élevés sur son entreprise.

Au niveau des diagnostics complets portant sur les indices de risque sur la santé (IRS) ainsi que sur les indices de risque sur l'environnement (IRE), ce sont des centaines de recommandations différentes qui ont été faites sur les différentes entreprises impliquées au projet. L'emphase de la sensibilisation était surtout mise sur les différences de risque entre les différents produits qui sont utilisés sur chaque entreprise agricole. Les recommandations qui furent faites visaient principalement à aider le producteur agricole ainsi que ses conseillers à trouver des solutions alternatives à moindre risque afin d'améliorer son bilan global.

TABLEAUX

Tableau résumé dépistage du ver fil-de-fer

	Nbre Sites dépistés	Nbre sites seuil d'intervention non-atteint	Nbre sites seuil d'intervention atteint
FUPA Saguenay-Lac-St-Jean	23	16	7
FUPA Lanaudière	33	32	1
FUPA Mauricie	18	15	3
TOTAL	74	63	11

Tableau résumé des diagnostics en phytoprotection réalisés

	Nbre de diagnostics réalisés
FUPA Saguenay-Lac-St-Jean	22
FUPA Lanaudière	4
FUPA Mauricie	25
TOTAL	51

Baisse IRS
24,9%

Baisse IRE
25,2%

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Concernant le travail effectué sur les indices de risque, globalement c'est une baisse d'environ 25% tant des IRS que des IRE en moyenne que nous sommes arrivés à obtenir en moyenne sur les entreprises agricoles. Pour certaines cultures, nous sommes même parvenus à obtenir des baisses de plus de 60% dans certains cas particuliers. Mais, dans d'autres cas, certaines cultures étaient déjà optimisées au niveau des risques avant même de faire le diagnostic. Au niveau des superficies, c'est plus de 25 000 acres qui auront fait l'objet de recommandations dans la seule région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Au niveau collectif c'est plus de 800 producteurs agricoles ou intervenants qui auront été rejoints dans l'une ou l'autre de nos présentations faites en salle ou lors des journées champs.

L'objectif du ministère d'atteindre une baisse des indices de risque sur la santé et l'environnement de 40% est plutôt difficile à atteindre. La raison de cette difficulté provient du fait que le producteur agricole ne peut pas vraiment choisir les pesticides enrobant ses semences (tant les fongicides que les insecticides). Ces traitements de semences ont souvent une incidence de plus de 50% sur les indices de risque globaux de certaines cultures, dont le maïs, le soya et le canola. Ce projet aura su démontrer l'importance relative des traitements de semences sur les indices de risque globaux pour ces trois cultures ainsi que l'importance que nous devrons accorder au secteur des enrobages, si nous souhaitons atteindre 40% de baisse d'ici 2030.

DÉBUT ET FIN DU PROJET

Mai 2022 à Décembre 2024

POUR INFORMATION

Lise Tremblay
Directrice régionale
Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean
lisetremblay@upa.qc.ca
Bureau : 418 542-5666, poste 231

Éric Girard, agr.
Conseiller-coordonnateur en agroenvironnement
Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean
ericgirard25@icloud.com
Cell : 418-671-1497

